

FRANCE -Contrôle officiel de l'alimentation du bétail

Par Christophe NOISETTE

Publié le 20/08/2004

L'analyse de 51 échantillons de l'année 2003 - 40 matières premières (graines et tourteaux de soja, maïs grain et dérivés) et 11 aliments pour bétail - par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes révèle que 45% des échantillons étaient exempts d'OGM et 43% en contenaient entre 0,01 et 1%. Les prélèvements contenant plus de 1% d'OGM étaient des tourteaux de soja ou des aliments en incorporant. L'information de l'utilisateur était correcte pour 90% des échantillons. En revanche, dans les autres cas, la présence d'OGM n'était pas étiquetée ou la mention "contient 1% d'OGM maximum" était utilisée abusivement.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-contrôle-officiel-de-l'alimentation-du-bétail/